

La qualité bactériologique de l'eau distribuée¹ se mesure par la recherche de bactéries faciles à identifier (Escherichia coli et entérocoques, germes revivifiables, ...), révélatrices d'une contamination d'origine fécale et donc de la présence éventuelle de germes pathogènes. La réglementation sanitaire prévoit qu'une eau est conforme lorsqu'elle est exempte de ces germes témoins de contamination fécale au robinet du consommateur. Le taux de conformité bactériologique (part d'analyses conformes sur l'ensemble des analyses réalisées sur la période) permet de suivre l'évolution de la qualité bactériologique des eaux distribuées.

En Paca, le nombre d'unités de distribution des eaux² (UDI) pour lesquelles le taux de conformité bactériologique est inférieur à 70 % (eau de mauvaise qualité) a légèrement diminué entre les périodes 2003-2005 et 2009-2011.

En 2009-2011, 12 % des UDI avaient un taux de conformité inférieur à 70 %, représentant 0,3 % de la population desservie (en 2006-2008, 15 % des UDI, représentant 0,4 % de la population desservie avaient un taux de conformité inférieur à 70 %). Les UDI présentant des taux de conformité faibles étaient très majoritairement celles desservant le moins d'habitants. A l'opposé, près de deux tiers des UDI présentaient en 2009-2011 un taux de conformité supérieur à 95 %, représentant 97,3 % de la population desservie.

¹ Il s'agit de l'eau potable distribuée directement chez l'utilisateur (ménages, entreprises, bâtiments publics,...), transportée par un réseau de canalisations depuis son point de captage (source, rivière, ...) jusqu'aux robinets des utilisateurs.

² Une Unité de distribution (UDI) correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI. En 2014, on comptait 1655 UDI sur le territoire régional.

Même si l'eau distribuée est globalement de bonne qualité, des disparités géographiques de conformité bactériologique sont observées sur la région. Le département des Hautes-Alpes et, dans une moindre mesure, les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes sont les plus touchés par cette problématique, la situation s'étant améliorée entre 2006-2008 et 2009-2011 pour les deux derniers départements mais pas dans les Hautes-Alpes. Cette non-conformité bactériologique est observée dans les zones montagneuses, où les captages sont plus vulnérables et les traitements sont plus difficiles à mettre en œuvre (manque de moyens des petites collectivités et/ou inexistence de traitements de désinfections).

Du fait de changements méthodologiques intervenus dans l'extraction des données, les résultats du bilan triennal 2012-2014 ne peuvent être comparés à ceux des précédents bilans triennaux. Néanmoins, ces tendances restent d'actualité.

Pour connaître la qualité situation des eaux destinées à la consommation humaine sur la période 2012-2014, vous pouvez consulter les résultats du bilan triennal 2012-2014 sur le site de l'ARS Paca (www.ars.paca.sante.fr) :

► http://www.ars.paca.sante.fr/fileadmin/PACA/Site_Ars_Paca/Sante_publicue/Sante_environnement/Eau_du_robinet/Bilan_EDCH_2012-2014_ars_paca.pdf